



SECTION TECHNIQUE CDA –SECTION LOIS DU JEU – DU 22 Septembre 2021

Membres présents : Alain BERNARD ; Alain OLLIVIER HENRY

**Match de coupe Région Bretagne du 19 Septembre 2021 : LOUARGAT US 1/ ST QUAY
GOELO FC 1 :**

Réclamation déposée par Louargat Us d'après match.

La Section lois du jeu,

Après étude des pièces jointes au dossier, jugeant en 1^{ère} instance,

Dit que la réclamation n'a pas été formulée par le capitaine plaignant à l'arbitre au moment ou le tireur s'est présenté pour effectuer son tir.

Dit les réserves non recevables sur la forme,

La Section ne retient pas les réserves, confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier pour homologation à la commission compétente.

Le Président de Section

Alain OLLIVIER HENRY